

SIBELGA

**Association intercommunale ayant pris la forme d'une
société coopérative à responsabilité limitée**

Exercice 2014

oOo

COMPTES AU 30 JUIN

oOo

Commentaire des situations active et passive

oOo

COMMENTAIRE DE LA SITUATION ACTIVE AU 30 JUIN 2014**III. Immobilisations corporelles**

Cette rubrique enregistre la valeur des immobilisations corporelles, sous déduction des interventions de la clientèle et des amortissements.

L'estimation de la dotation d'amortissement afférente au 1^{er} semestre est comptabilisée aux comptes de régularisation du passif.

IV. Immobilisations financières**A.1. Entreprises liées – Participations**

- Souscriptions au capital social des sociétés Metrix (€ 158.400,00), Sibelga Operations (€ 18.800,00) et Brussels Network Operations (€ 4.018.228,00).
- Quote-part non libérée lors de la souscription au capital social de la société Sibelga Operations (€ - 2.968,42).

B.1. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation – Participations

Souscription de 62 parts dans le capital social de la société Atrias.

C. Autres immobilisations financières**1. Actions et parts**

Souscription d'une part de Laborelec.

2. Créances et cautionnements en numéraire

Garanties diverses.

VI. Stocks et commandes en cours d'exécution**A.1. Stocks – Approvisionnements**

Valorisation du stock magasin sis Quai des Usines.

VII. Créances à un an au plus**A. Créances commerciales**

- Créances relatives à l'activité « Accès & Transit » (€ 53.343.858,67).
- Créances pour fournitures d'énergie électricité et gaz, de locations de radiateurs, de travaux et divers (€ 53.097.247,87).
- Créances douteuses pour travaux et divers (€ 2.578.098,06).
- Réduction de valeur sur créances irrécouvrables relatives aux anciennes activités « Supply » (€ - 1.044.404,60).
- Divers montants restant à régulariser (€ 44.489,32).

B. Autres créances

- Enrôlement pour le financement des Missions de Service Public en vertu de l'article 26 de l'Ordonnance Electricité du 19 juillet 2001 et de l'article 20 septiesdecies de l'Ordonnance Gaz du 1^{er} avril 2004 (€ 4.076.801,89).
- Montants de TVA (€ 4.489,74) et de précomptes (€ 4.417,13) restant à récupérer.
- Cotisations fédérales et redevances électricité restant à récupérer (€ 666.728,98).
- Créances pour dégâts occasionnés au réseau (€ 690.633,47).
- Cautionnements versés pour travaux (€ 26.154,30).
- Divers montants restant à récupérer (€ 735.742,22).

VIII. Placements de trésorerie**B. Autres placements**

Situation des placements auprès de diverses banques.

IX. Valeurs disponibles

Situation des comptes à vue ouverts auprès de diverses banques.

X. Comptes de régularisation

- Solde des capitaux-pensions y compris les rentes capitalisées dont les charges sont à reporter sur les exercices suivants (€ 88.724.037,31).
- Valeur estimée des consommations d'énergie livrées mais non relevées pour clients protégés (€ 1.121.521,97).
- Charges comptabilisées d'avance (€ 1.810.562,22).
- Produits acquis (€ 1.031.783,21).

COMMENTAIRE DE LA SITUATION PASSIVE AU 30 JUIN 2014**I. Capital****A. Capital souscrit**

Valeur nominale du capital social représenté par 5.163.223 parts sociales A.

III. Plus-values de réévaluation

Plus-values résultant de la réévaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles.

IV. Réserves**A. Réserve légale**

Réserve constituée conformément à l'article 428 du code des sociétés et limitée à 10 % de la part fixe du capital social.

B.2. Réserves indisponibles - Autres

Réserves déterminées en application de la dérogation en matière de réévaluation des immobilisations corporelles, correspondant à l'amortissement relatif à la plus-value de ces immobilisations, ainsi qu'aux plus-values de réévaluation sur installations désaffectées.

D. Réserves disponibles

Réserve constituée en vue de couvrir les soldes maîtrisables pour les exercices réglementaires en cours.

VI. Subsidés en capital

Subsidés reçus pour investissements.

VII. Provisions et impôts différés**A.4. Provisions pour risques et charges - Autres risques et charges**

- Provision constituée en application de la recommandation du Comité de Contrôle c.c.(g) 2003/13 du 12/03/2003 (€ 5.553.173,39).
- Provisions constituées dans le cadre de la clôture des activités « Supply » pour couvrir les charges additionnelles liées au recouvrement des créances (€ 479.660,51).
- Provisions constituées pour couvrir le montant de créances irrécouvrables d'activités diverses telles que fraudes, bris de scellés et compteurs oubliés (€ 34.953.983,20).
- Provision « Rest-term » destinée à couvrir la différence entre la réconciliation et l'allocation des volumes distribués, celle-ci étant à charge du GRD (€ 22.857.052,04).
- Provision constituée afin de couvrir les frais d'assainissement de divers sites (€ 6.495.389,87).
- Provision constituée afin de couvrir les risques de pannes des diverses installations de cogénération (€ 1.312.721,20).
- Provision constituée en vue de couvrir les indemnisations pour nuisances subies par les indépendants lors de travaux (€ 94.612,50).

VIII. Dettes à plus d'un an**A. Dettes financières****2. Emprunts obligataires non subordonnés**

Emission obligataire pour un montant de 100.000.000,00 € en date du 23/05/2013 pour une durée de 10 ans.

4. Etablissements de crédit

Montants restant à rembourser sur les prêts à long terme accordés par :

- Belfius (€ 10.762.627,33) ;
- KBC (€ 34.242.590,99).

D. Autres dettes

Ligne de crédit couvrant les capitaux-pensions payés d'avance (€ 65.989.604,33) ainsi qu'un cautionnement reçu en numéraires (€ 53.853,30).

IX. Dettes à un an au plus**A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Montants à rembourser, avant le 31 décembre :

- sur les prêts à long terme accordés par Belfius (€ 2.669.380,46) ;
- sur les prêts à long terme accordés par la KBC (€ 4.810.724,62) ;
- sur la ligne de crédit couvrant les capitaux-pensions payés d'avance (€ 5.185.228,99).

C.1. Dettes commerciales - Fournisseurs

Factures et notes de crédit pour dépenses d'investissements, frais d'exploitation, achats de matières et fournitures ainsi que des divers restant à payer.

D. Acomptes reçus sur commandes

Solde des facturations intermédiaires concernant les clients en régime de relevé annuel des consommations.

E. Dettes fiscales, salariales et sociales**1. Impôts**

Cette rubrique enregistre :

- le montant dû à la T.V.A. (€ 3.486.346,85) ;
- les cotisations sur énergie (€ 9.585,54).

F. Autres dettes

Sous cette rubrique figurent :

- les montants restant à rembourser à la clientèle (€ 13.548,06) ;
- la redevance de voirie restant à payer aux communes (€ 17.673.726,66) ;
- le solde du produit du « droit article 26 » de l'Ordonnance Electricité du 19 juillet 2001 et du « droit article 20 septiesdecies » de l'Ordonnance Gaz du 1^{er} avril 2004 restant à payer à l'IBGE (€ 5.859.387,13) ;
- les sommes déposées par des clients pour couvrir leurs obligations envers l'intercommunale (€ 3.133,21) ;
- divers montants restant à payer (€ 206.143,05).

X. Comptes de régularisation

Ce poste comprend :

- les provisions pour charges financières (€ 1.168.116,61) ;
- le solde du « Cost Pool Rémunérations » (€ 12.705.963,28) ;
- les provisions pour primes URE/URG restant à liquider (€ 1.847.720,34) ;
- les soldes non maîtrisables pour exercices régulatoires en cours (bonus-malus CREG) (€ 128.636.001,42) ;
- l'estimation de la dotation d'amortissement sur immobilisations corporelles afférente au 1^{er} semestre (€ 22.289.880,00) ;
- les résultats, non encore affectés, sur démolitions et désaffectations d'immobilisations corporelles (€ 3.508.074,59) ;
- divers montants restant à régulariser (€ 1.661.166,46).